

La Wayback Machine - <https://web.archive.org/web/20240113020137/https://www.v1.no/religion/2024/01/12/styremedlem-om-a-kutte-kontakt-opp-til-la-familie-...>

## Membre du conseil d'administration des Témoins de Jéhovah au sujet de la rupture des contacts : - À la discrétion de chaque famille

TRIBUNAL : Kåre Sæterhaug, membre du conseil d'administration des Témoins de Jéhovah, s'est expliqué devant le tribunal jeudi et vendredi. Il affirme ici que la communauté religieuse n'a pas de règles concernant les contacts avec les membres de la famille expulsés, ce qui est complètement contraire à l'affirmation de l'État.

Par Jor Hjulstad Tvedt

Publié : 12/01/2024 11:53 Dernière mise à jour : 12/01/2024 14:51

- La manière dont le contact avec les membres exclus est pratiqué dépend de chaque individu et de chaque famille, en fonction de la manière dont ils interprètent les principes de la Bible.

Kåre Sæterhaug, membre du conseil d'administration des Témoins de Jéhovah, l'a expliqué au tribunal jeudi. Le contexte de cette déclaration est que l'État a demandé à Sæterhaug de soumettre une déclaration de parti dans le litige en cours devant le tribunal de district d'Oslo.

Cela signifie que Sæterhaug doit prendre place à la barre des témoins et répondre spontanément aux questions du juge et des avocats des deux parties.

Les interrogatoires ont commencé jeudi après-midi, lorsque c'est l'avocat des Témoins de Jéhovah qui a posé les questions. Vendredi matin, le discours du parti se poursuivra, puisqu'il est prévu que l'État et le juge poseront leurs questions.

Cette déclaration est presque directement en contradiction avec ce que l'État avait affirmé précédemment.

### Fournir des preuves

Mardi cette semaine, l'État a fait sa déclaration liminaire devant le tribunal. Ici, l'avocate du gouvernement Kristin Hallsjø Aarvik a présenté ce que l'État considère comme la preuve d'un ensemble de réglementations strictes concernant la manière dont les membres exclus et les personnes qui ont quitté la communauté religieuse devraient être « évités » par la congrégation.

Cela signifie que vous devez prendre vos distances avec les anciens membres, au point de ne même pas les saluer dans la rue. L'État prétend que les réglementations impliquent également que les membres doivent rompre tout contact inutile avec les anciens membres de la famille immédiate, s'ils n'appartiennent plus au même foyer.

Si les membres ne respectent pas les réglementations, l'État estime que cela entraînera des sanctions et, dans le pire des cas, aura des conséquences sur leurs propres membres.

L'État estime que la pratique consistant à éviter les anciens membres empêche le libre retrait, car les membres qui souhaitent quitter la communauté religieuse peuvent se sentir obligés de rester, afin de ne pas perdre le contact avec leur famille. Ils estiment également que cela implique un contrôle social négatif et une violence psychologique contre les enfants, car les mineurs baptisés peuvent être exclus et sanctionnés au même titre que les adultes.

Pour étayer cette affirmation, l'État a fait référence à plusieurs articles publiés dans des revues, des manuels, des vidéos d'information et des documents de recherche indépendants des Témoins de Jéhovah.

[ [Les gens sont-ils libres quand la religion est stricte ? Le tribunal va maintenant en décider.](#) ]

### À la discrétion de chaque individu

Devant le tribunal, Sæterhaug affirme que ce n'est pas vrai. Devant le tribunal, il a expliqué que la pratique de la communauté religieuse consistant à exclure les membres qui commettent des péchés graves est fondée sur des principes bibliques.

En même temps, il a souligné d'autres écritures qui expriment d'autres principes, notamment la responsabilité qu'on a de prendre soin de sa famille. Selon Sæterhaug, il appartient à l'individu de peser ces principes les uns par rapport aux autres et d'évaluer comment ces principes doivent être appliqués dans sa situation individuelle.

- Si un mineur est exclu, vous avez bien entendu l'obligation d'être toujours père et mère. Cela continue si vous déménagez loin de chez vous. Beaucoup de choses seront différentes d'une famille à l'autre. Veulent-ils un contact ? De nombreux facteurs dépendent de la conscience de chacun.

### Je ne veux pas risquer d'être exclu

Lorsque le juge lui a demandé si des membres pouvaient être sanctionnés pour avoir maintenu des contacts avec des membres exclus ou désinscrits de leur propre famille, Sæterhaug a répondu que ce n'était pas quelque chose que la congrégation avait l'intention de faire.

- Comment puis-je entrer et dire combien de contacts quelqu'un devrait avoir et ce qui est nécessaire dans une famille ? Il s'agit de leur propre relation avec Dieu.

EXPLIQUÉ : - Si un mineur est exclu, vous avez bien sûr l'obligation d'être toujours mère et père, a déclaré Kåre Sæterhaug lors du procès. (Erlend Bergé)

Le juge a alors demandé :

- Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas de sanctions contre ceux qui ont une attitude plus libérale envers les exclus ?

Sæterhaug a répondu que la manière dont les contacts seront ensuite pratiqués sera différente et que des sanctions ne seront imposées que si quelqu'un se déclare fondamentalement en désaccord avec le projet.

Le juge a ensuite demandé ce qui se passerait si une mère continuait à avoir les mêmes contacts avec son enfant, même si celui-ci adhère à une autre communauté religieuse.

- Cela dépend de sa conscience. Elle ne veut pas risquer d'être exclue, a déclaré Sæterhaug.

[ [Lorsque Rakel a voulu quitter les Témoins de Jéhovah, elle savait que les contacts familiaux normaux cesseraient.](#) ]

### Pas une grande partie de l'exercice de la foi

Sæterhaug a également déclaré qu'il ne pensait pas que le tribunal comprenne pleinement leur façon de penser. En outre, il a souligné le chapitre 22 de l'Évangile de Matthieu, où l'on demande à Jésus quel était le commandement le plus important de la loi.

Selon l'Évangile, Jésus a répondu : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée » et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». C'est également l'attitude fondamentale des Témoins de Jéhovah, a expliqué Sæterhaug.

- Les témoignages que nous avons entendus montrent que les membres ont des points de vue légèrement différents sur la manière de traiter les personnes exclues. Nous pensons que les anciens ne devraient pas être des policiers, mais des bergers et des assistants.

Sæterhaug a également déclaré que le procès peut donner l'impression que les exclusions jouent un rôle important dans la communauté religieuse, mais qu'en réalité il ne s'agit que d'une très petite partie de la pratique de la foi des Témoins de Jéhovah.

## - Extrêmement rare

Vers la fin de l'interrogatoire de Ryssdal, on a demandé au membre du conseil d'administration s'il y avait de nombreuses exclusions, ce à quoi Sæterhaug a répondu que, selon lui, "il y en avait relativement peu".

Ryssdal a ensuite abordé une question qui avait déjà été soulevée par l'État, à savoir la situation des mineurs exclus :

- S'agit-il d'un groupe important de mineurs qui « chient » et sont exclus ? demanda l'avocat.

- Non, je pense qu'il est important de parler des réalités. Je n'ai connaissance d'aucun cas d'exclusion de mineurs aujourd'hui. C'est extrêmement rare, répondit Sæterhaug.

Il a également déclaré que les enfants de personnes exclues ne se voient pas refuser le contact avec leurs grands-parents. Il a cependant l'impression que ce sont parfois ceux qui se trouvent au milieu - c'est-à-dire les parents - qui font obstacle au contact.

## A subi des pressions de la part des avocats du gouvernement

Vendredi, c'était au tour des avocats de l'Etat de poser des questions. Ils tenaient à confronter Sæterhaug aux propres publications des Témoins de Jéhovah et au rôle qu'elles jouent dans la communauté religieuse.

On a demandé, entre autres choses, à Sæterhaug quel rôle joue le magazine *Vakttårnet* dans les congrégations. Sæterhaug a expliqué que l'une des deux réunions paroissiales hebdomadaires consiste généralement à discuter d'un article d'étude dans le magazine.

L'État a également repris des exemples des manuels *Soyez les bergers du troupeau de Dieu* et *Restez dans l'amour de Dieu*. Toutes les publications sont publiées par le Conseil suprême des Témoins de Jéhovah et sont les mêmes pour le monde entier. Voici plusieurs exemples de situations qui conduisent à l'exclusion et comment la congrégation doit gérer les personnes exclues :

Les avocats du gouvernement ont demandé à Sæterhaug si cela ne devait pas être considéré comme une règle et s'il y avait de la place pour des évaluations locales. À cela, Sæterhaug a répondu que la doctrine de l'exclusion, et que les membres exclus devraient en règle générale être « évités », est une doctrine établie.

LEUR TOUR : la procureure Kristin Hallsjø Aarvik (à gauche) et la procureure Liv Inger Gjone Gabrielsen étaient chargées de l'interrogatoire de Sæterhaug vendredi. (Erlend Bergé)

Selon Sæterhaug, il n'y a pas de place pour des adaptations locales, mais il y a de la place pour des évaluations personnelles. En effet, chaque individu doit évaluer comment les principes doivent être appliqués dans sa propre vie.

- Ce n'est pas un livre de règles, mais c'est un guide pour ceux qui veulent avoir une conscience tranquille envers Jéhovah.

## Reconnaître que le contact peut conduire à l'exclusion

Sæterhaug a été pressé à maintes reprises de savoir s'il n'existait pas de « ligne de conduite correcte » et si le maintien du contact avec les membres de la famille exclus n'entraînait pas de conséquences.

En fin de compte, Sæterhaug a admis qu'il pourrait y avoir des conséquences si l'on défiait à plusieurs reprises les conseils des anciens de la congrégation. Mais comme "les anciens ne fonctionnent pas comme une sorte de police", de tels contacts, comme on le sait, doivent également exprimer une "attitude grossière et irrespectueuse".

Sæterhaug a également assuré qu'il "n'y aura jamais de comité de détermination de la peine mis en place pour les contacts ayant lieu au sein d'une famille".

PAS MERCIABLE : L'ancien aîné Rolf Furuli s'est montré très critique à l'égard du diplôme de Sæterhaug. (Erlend Bergé)

## Des critiques sévères

Le témoin suivant était l'ancien ancien Rolf Furuli, qui a été exclu pour avoir critiqué la direction actuelle de la communauté religieuse. Il a utilisé des mots durs pour décrire le diplôme de Sæterhaug :

- Utiliser une langue : C'est de la pure bêtise ! Il n'y a pas de décision individuelle, chacun la suit comme l'a décidé le Conseil suprême. Ce qu'ils décident est suivi à la lettre, a déclaré Furuli.

Interrogé par le juge, Furuli a répondu par l'affirmative qu'il avait lui-même contribué à l'exclusion des membres afin d'avoir des contacts avec les membres de la famille exclus.

*Correction, 12.1 à 13h30 : Dans une version antérieure de l'affaire, il était indiqué que Sæterhaug avait déclaré que "les enfants de personnes exclues se voient refuser tout contact avec leurs grands-parents". Il est exact que Sæterhaug a déclaré que « les enfants de personnes exclues ne se voient pas refuser le contact avec leurs grands-parents ».*

[Témoins de Jéhovah Administrateur d'État Ministère de l'Enfance et de la Famille Tribunaux Liberté de religion](#)

## Jor Hjulstad Tvedt

Jor Hjulstad Tvedt est journaliste au département de religion du Vårt Land.



## Notre pays recommande

1



Culture

### [Le chef de la défense : - J'ai la vieille foi en moi](#)

Par Heidi Marie Lindekleiv •  
01/02/2024 20:15

1



Religion

### [Découvrez qui, selon ces personnes, est pertinent en tant que nouvel évêque d'Oslo](#)

Par [Marit Mjøltneset](#) et Liv Mari Lia •  
01/09/2024 05:30

1



Religion

### [Rakel s'est retirée des Témoins de Jéhovah : - Une des pires soirées que j'ai eues](#)

Par Caroline Teinum Gilje •  
01/08/2024 05:30

1



Morten Marius  
Larsen  
NYHETSLEDER

Commentaire

[Le procès des Témoins de Jéhovah : les gens sont-ils libres quand la religion est stricte ?](#)

Par Morten Marius Larsen •  
01/07/2024 21h00

«Når dyptgripende inngrep vedtas, er det alltid viktig med kontroll og motforestillinger»  
BERIT AALBORG KOMMENTERER, SIDE 2-3

# vårt land

LØRDAG  
13 JANUAR 2024  
982,- kr. 27,- 80 sider  
KJØBER 52

«OG DETTE BER IEG OM, AT DERES KIRKLIGHET MÅ BLI MER OG MER RIK PÅ INNSIKT OG DOMMEKRAFT»

## STYREMEDLEM OM Å KUTTE KONTAKT. – OPP TIL DEN ENKELTE FAMILIE



«En av de verste kveldene jeg har hatt, sier Rakel Fjellvedt om kvelden hun forlot foreldrene et hun forlot Jehovas vitner»  
Inngitt av: Carsten Strøm

«Det var mitt valg å komme tilbake. Ikke fordi jeg ville ha kontakt med familie og venner igjen, men fordi jeg ønsket å få et godt forhold til min Gud, skriver Kim Hein Pedersen»

# Hun forlot – han kom tilbake

**JEHOVAS VITNER:** Eks-vitne Rakel Fjellvedt og vitne Kim Hein Pedersen om sine valg.

HOVEDSAKEN, SIDE 14-20

NYHETER, JEHOVAS VITNER-TOPP I RETTEN, SIDE 4-5

Israelsk TV viser ikke palestinske krigsofre  
SIDE 12-13



7 Hvis bare rock og maraton blir stående etter Frederik, synes himmelene å være på vei til å falle ned over det danske kongehuset  
Paul Otto Brunsrud, professor, som diskuterte med kongen  
SIDE 32-33



Plus de : Religion

